



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-71102>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **25-71102**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE DE BOISSONS NON ALCOOLISEES ET ALCOOLISEES

Description : FOURNITURE DE BOISSONS NON ALCOOLISEES ET ALCOOLISEES

Identifiant de la procédure : e4260f8c-dd93-45e8-9ff4-438b84bb3362

Identifiant interne : 2024M049

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : oui

Justification de la procédure accélérée : L'acheteur accepte la soumission des offres par voie électronique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 15982000 Boissons non alcoolisées

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 15910000 Boissons alcoolisées distillées

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 15321000 Jus de fruits

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 15981000 Eau minérale

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 15961000 Bière

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les candidats peuvent présenter une offre, pour un lot, plusieurs lots ou pour l'ensemble des lots. Les accords-cadres à bons de commande sont : - Mono attributaires pour les lots 1 et 2 - Multi attributaires pour les lots 3 et 4 dans la limite de trois titulaires maximums. Pour ces derniers, l'attribution des bons de commande se fera selon la méthode dite « à tour de rôle ». Modalités de financement : fonds propres de la communauté d'agglomération de Grand Paris Sud Modalités de paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix unitaires, révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R.2142-24 du code de la commande publique. Avance : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00% du montant de l'avance.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusions figurent dans le DCE.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Fourniture de boissons alcoolisées et non alcoolisées

Description : Ce lot a pour objet l'approvisionnement (par livraison, et le cas échéant, par retrait sur place) de boissons non alcoolisées (soda, jus de fruits, sirop, eau) et alcoolisées (bière, cidre) pour les services de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart Les prestations détaillées sont décrites dans le cahier des clauses particulières (CCP).

Identifiant interne : 2024M049-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15982000 Boissons non alcoolisées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 15910000 Boissons alcoolisées distillées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 15321000 Jus de fruits

Nomenclature supplémentaire (cpv): 15981000 Eau minérale

Nomenclature supplémentaire (cpv): 15961000 Bière

Options :

Description des options : Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de sa date de notification et est reconductible tacitement trois fois, par période d'un an, sans pouvoir excéder 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 30,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec un seuil maximum annuel de 200 000 Euros HT. L'estimation prévisionnelle indicative (non contractuelle) du lot 1 est de 10 000 Euros HT par an. L'acheteur prévoit des prestations supplémentaires éventuelles (PSE), indépendantes et facultatives pouvant être chiffrée si proposées. Elles concernent la fourniture de gobelets réutilisables dit « écocup » (personnalisable ou pas) et le service de reprise pour lavage en vue de leur réemploi. Le candidat a la possibilité d'y répondre lors de la remise de son offre et d'en indiquer le coût dans les encarts réservés à cet effet (article D de l'acte d'engagement). Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'y souscrire ou non lors de la notification du marché.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Cf. RC

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Cf. RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Diversité de l'offre appréciée selon les produits proposés par le candidat dans son / ses catalogues (multiplicité des articles, choix volume et type contenant, marques)

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Méthodologie/organisation : Au regard du cadre de réponse tel que rempli par le candidat précisant : 1. Les modalités de commandes jusqu'à la livraison : conditionnement, délais de livraison, retrait sur site (10 points) 2. Le service après-vente et modalités d'échange des produits livrés abîmés ou non conformes, le dispositif mis en place pour le verre consigné (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable : - Démarches organisationnelles logistiques (notamment flotte automobile) et modalités de livraison - Emballages : type de conditionnement et capacité à remplir les obligations et objectifs de la loi AGEC (réduction des plastiques, carton/palette recyclé et recyclable) et modalités de réutilisation, de recyclage, possibilité de collecte et d'élimination des contenants plastiques/ verre perdu/ métal (fûts) - Possibilité de recourir à une entreprise adaptée, à une entreprise de l'économie solidaire ou équivalente pour l'exécution des prestations - Utilisation d'articles éco certifiés

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Prix

Description : Montant du détail quantitatif estimatif en application des prix fournis dans le BPU

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 31/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses règlementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Fourniture de boissons issues de l'agriculture bio et du commerce équitable

Description : Ce lot a pour objet l'approvisionnement (par livraison, et le cas échéant, par retrait sur place) de boissons non alcoolisées (soda, jus de fruits, sirop, eau) et alcoolisées (bière, cidre) issues de l'agriculture bio et du commerce équitable pour les services de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart Les prestations détaillées sont décrites dans le cahier des clauses particulières (CCP).

Identifiant interne : 2024M049-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15982000 Boissons non alcoolisées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 15910000 Boissons alcoolisées distillées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 15321000 Jus de fruits

Nomenclature supplémentaire (cpv): 15981000 Eau minérale

Nomenclature supplémentaire (cpv): 15961000 Bière

Options :

Description des options : Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de sa date de notification et est reconductible tacitement trois fois, par période d'un an, sans pouvoir excéder 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec un seuil maximum annuel de 40 000 Euros HT.

L'estimation prévisionnelle indicative (non contractuelle) du lot 2 est de 20 000 Euros HT par an.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Cf. RC

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Cf. RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité appréciée au regard : - Des échantillons produits (15 points) - De la diversité des produits proposés par le candidat au vu de son ou ses catalogues et éco labels obtenues (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Méthodologie/organisation : Elles seront appréciées au regard du cadre de réponse tel que rempli par le candidat précisant : 1-Les modalités de commandes jusqu'à la livraison : conditionnement, délais de livraison, retrait sur site (10 points) 2-Le service après-vente et modalités d'échange des produits livrés abîmés ou non conformes, le dispositif mis en place pour le verre consigné (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable : • Démarches organisationnelles logistiques (notamment flotte automobile) et modalités de livraison • Emballages : type de conditionnement et capacité à remplir les obligations et objectifs de la loi AGECE (réduction des plastiques, carton/palette recyclé et recyclable) et modalités de réutilisation, de recyclage, possibilité de collecte et d'élimination des contenants plastiques/ verre perdu/ métal (fûts) • Possibilité de recourir à une entreprise adaptée, à une entreprise de l'économie solidaire ou équivalente pour l'exécution des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Prix

Description : Montant du détail quantitatif estimatif masqué en application des prix fournis dans le BPU

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 31/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis

d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Fourniture de bière issue de l'agriculture biologique

Description : Ce lot a pour objet l'approvisionnement (par livraison, et le cas échéant, par retrait sur place) de bière issue de l'agriculture biologique pour les services de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart. Les prestations détaillées sont décrites dans le cahier des clauses particulières (CCP).

Identifiant interne : 2024M049-03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15982000 Boissons non alcoolisées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 15961000 Bière

Options :

Description des options : Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de sa date de notification et est reconductible tacitement trois fois, par période d'un an, sans pouvoir excéder 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 55,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 220,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre multi-attributaires dans la limite de trois titulaires maximums. Pour ces derniers, l'attribution des bons de commande se fera selon la méthode dite "à tour de rôle". Dans ce cadre, pour chaque bon de commande, le choix du titulaire s'effectue par roulement. Le premier titulaire sollicité est déterminé selon l'ordre de classement des offres, telle qu'explicité à l'article 5.2.2 du CCP. Les prestations pourront varier annuellement dans leur montant, dans les limites suivantes : sans montant minimum et avec un seuil maximum annuel de 200 000 Euros HT. L'estimation prévisionnelle indicative (non contractuelle) du lot 3 est de 55 000 Euros HT par an. L'acheteur prévoit des prestations supplémentaires éventuelles (PSE), indépendantes et facultatives pouvant être chiffrée si proposées. Elles concernent la fourniture de gobelets réutilisables dit « écocup » (personnalisable ou pas) et le service de reprise pour lavage en vue de leur réemploi. Le candidat à la possibilité d'y répondre lors de la remise de son offre et d'en indiquer le coût dans les encarts réservés à cet effet (article D de l'acte d'engagement). Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'y souscrire ou non lors de la notification du marché.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Cf. RC

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Cf. RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité appréciée au regard : - Des échantillons produits (15 points) - De la diversité des produits proposés par le candidat au vu de son ou ses catalogues et éco labels obtenues (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Méthodologie/organisation : Elles seront appréciées au regard du cadre de réponse tel que rempli par le candidat précisant : 1-Les modalités de commandes jusqu'à la livraison : conditionnement, délais de livraison, retrait sur site (10 points) 2-Le service après-vente et modalités d'échange des produits livrés abîmés ou non conformes, le dispositif mis en place pour le verre consigné (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable : • Démarches organisationnelles logistiques (notamment flotte automobile) et modalités de livraison • Emballages : type de conditionnement et capacité à remplir les obligations et objectifs de la loi AGEC (réduction des plastiques, carton/palette recyclé et recyclable) et modalités de réutilisation, de recyclage, possibilité de collecte et d'élimination des contenants plastiques/ verre perdu/ métal (fûts) • Possibilité de recourir à une entreprise adaptée, à une entreprise de l'économie solidaire ou équivalente pour l'exécution des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Prix

Description : Montant du détail quantitatif estimatif masqué en application des prix fournis dans le BPU

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 31/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : Fourniture de bière artisanale

Description : Ce lot a pour objet l'approvisionnement (par livraison, et le cas échéant, par retrait sur place) de bière artisanale pour les services de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart Les prestations détaillées sont décrites dans le cahier des clauses particulières (CCP).

Identifiant interne : 2024M049-04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15982000 Boissons non alcoolisées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 15961000 Bière

Options :

Description des options : Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de sa date de notification et est reconductible tacitement trois fois, par période d'un an, sans pouvoir excéder 4 ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 35,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre multi-attributaires dans la limite de trois titulaires maximums. Pour ces derniers, l'attribution des bons de commande se fera selon la méthode dite "à tour de rôle". Dans ce cadre, pour chaque bon de commande, le choix du titulaire s'effectue par roulement. Le premier titulaire sollicité est déterminé selon l'ordre de classement des offres, telle qu'explicité à l'article 5.2.2 du CCP. Les prestations pourront varier annuellement dans leur montant, dans les limites suivantes : sans montant minimum et avec un seuil maximum annuel de 100 000 Euros HT. L'estimation prévisionnelle indicative (non contractuelle) du lot 4 est de 35 000 Euros HT par an. L'acheteur prévoit des prestations supplémentaires éventuelles (PSE), indépendantes et facultatives pouvant être chiffrée si proposées. Elles concernent la fourniture de gobelets réutilisables dit « écocup » (personnalisable ou pas) et le service de reprise pour lavage en vue de leur réemploi. Le candidat à la possibilité d'y répondre lors de la remise de son offre et d'en indiquer le coût dans les encarts réservés à cet effet (article D de l'acte d'engagement). Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'y souscrire ou non lors de la notification du marché.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Cf. RC

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Cf. RC +certificat d'aptitude +justificatif d'inscription au Registre Nationale des Entreprises (RNE) en tant que personne relevant du secteur des métiers et de l'artisanat, pour les entreprises n'employant pas plus de 10 salariés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité appréciée au regard : - Des échantillons produits (15 points) - De la diversité des produits proposés par le candidat au vu de son ou ses catalogues et éco labels obtenues (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Méthodologie/organisation : Elles seront appréciées au regard du cadre de réponse tel que rempli par le candidat précisant : 1-Les modalités de commandes jusqu'à la livraison : conditionnement, délais de livraison, retrait sur site (10 points) 2-Le service après-vente et modalités d'échange des produits livrés abîmés ou non conformes, le dispositif mis en place pour le verre consigné (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche éco-responsable : • Démarches organisationnelles logistiques (notamment flotte automobile) et modalités de livraison • Emballages : type de conditionnement et capacité à remplir les obligations et objectifs de la loi AGEC (réduction des plastiques, carton/palette recyclé et recyclable) et modalités de réutilisation, de recyclage, possibilité de collecte et d'élimination des contenants plastiques/ verre perdu/ métal (fûts) • Possibilité de recourir à une entreprise adaptée, à une entreprise de l'économie solidaire ou équivalente pour l'exécution des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Prix

Description : Montant du détail quantitatif estimatif masqué en application des prix fournis dans le BPU

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 31/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500 place des Champs-Élysées BP62

Ville : Evry-courcouronnes cedex

Code postal : 91054

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : +33 169915858

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com>

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 177800059

Adresse postale : 56 avenue de Saint-Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 12218759-5a62-4eda-a0b1-c0b271b558f9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/06/2025 à 14:04

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/06/2025